

Conditions Générales Tanière des loups

- **Dormir avec les Loups** : Tanière ouverte d'avril à Octobre
 - Pour plus d'informations ou pour réserver, contactez nous en remplissant le formulaire de réservation en ligne.
- **Pour le paiement**, après vérification de la disponibilité nous vous enverrons un lien sécurisé par mail, vous pouvez aussi venir régler directement au parc en CB ou en espèces au moment de la réservation.
- **Règlements** : Le montant de la nuitée est à verser en intégralité à la réservation, pas de frais de dossier, la réservation est validée dès réception du règlement, à défaut elle sera annulée.
- **Capacité** : La capacité de la Tanière est de 4 personnes, l'âge minimum obligatoire est de 5 ans, aucune dérogation n'est possible pour des raisons de sécurités et d'assurances.
- **Conditions d'accès au parc** : Vous pourrez entrer et sortir du parc durant les heures d'ouverture au public (de 10 h à 18h), L'entrée et la sortie du parc ne sont plus possibles après 18h.
- **Enfants** : Les enfants sont admis à partir de 5 ans. L'âge est calculé par rapport à leur date d'anniversaire et la date de location. Un document officiel justifiant l'âge des enfants sera demandé à la réservation.
- **Informations pratiques pour votre nuitée** :
 - heure d'arrivée et de départ : vous devez vous présenter à l'accueil du parc entre 15h et 18h pour la remise des clefs, le lendemain le logement devra être libéré à 9h45, les clefs doivent être remise à l'accueil du parc à 10h précise. Vous pouvez arriver plus tôt, stationner votre véhicule dans notre parking et visiter le parc. Si votre arrivée s'effectue après 18h, il vous sera facturé 11€ par heure de retard jusqu'à 21h. Après 21h la réservation sera annulée, aucun dédommagement ne pourra être réclamé.
- Les véhicules ne sont pas autorisés pour accéder dans le parc. Prévoyez un sac à dos pour porter vos affaires, la cabane se trouvant à 30 minutes de marche de l'accueil.
- Pensez à prendre un pique-nique pour le repas du soir.
- **Tarifs** : Les tarifs figurant sur notre site internet ou nos brochures sont susceptibles de modifications en fonction des conditions économiques ou de dispositions réglementaires, ils s'entendent toutes taxes comprises. Seul le prix figurant sur votre mail de confirmation fait foi.

- **Modification de votre séjour par vous-même avant votre arrivée :** Toute modification demandée en terme de dates doit être validée par nos services dans un délai minimum de 15 jours précédent votre arrivée.

- **ATTENTION :**

- Une fois le paiement effectué aucun remboursement ne sera possible.
- Aucune modification de date ne sera possible à J-7 de la date réservée, ni remboursement, ni changement de date.

- **Annulation de votre séjour par le parc animalier de Casteil :** En cas d'alerte météo, avec des événements extérieurs annoncés, indépendants de notre volonté tels intempéries, tempête ou orage, la direction se réserve le droit d'annuler votre séjour pour des raisons de sécurité. Dans ce cadre, nous vous proposerons le report de votre séjour à une date ultérieure, dans les 12 mois courants. En cas d'impossibilité de report, l'intégralité des sommes versées vous serait remboursée ; aucune autre indemnité ne pourra être réclamée.

- **Animaux :** Nos amis les animaux ne sont pas admis dans notre hébergement ainsi que dans l'ensemble du parc animalier (loi du 10 juillet 1976).

- **Objets de valeurs :** Il est recommandé de ne pas laisser d'objet de valeur dans l'hébergement et de fermer systématiquement les portes pendant votre absence.

- **Réclamations :** Toute réclamation relative à un séjour doit être adressée par lettre recommandée avec A.R dans les 30 jours qui suivent le séjour à l'adresse suivante : Parc animalier rue du Cady 66820 CASTEIL.

- **Litige :** En cas de litige, seule la compétence du tribunal de Perpignan est reconnue.

- **Règlement intérieur*** : Les personnes hébergées sont tenues de respecter les directives imposées par le parc animalier dans son règlement intérieur. En cas de non-respect du règlement intérieur le parc animalier se réserve le droit d'exclure les personnes hébergées du site et ceci sans aucun remboursement des prestations réservées. Le parc animalier est sous vidéo surveillance.

*RI : Votre aide nous est indispensable, aussi nous vous demandons de respecter les animaux. Malgré leur calme apparent ce sont des bêtes sauvages donc dangereuses. Les consignes de sécurité doivent être scrupuleusement respectées : Ne franchissez aucune clôture, ne franchissez pas les zones de sécurité, lisez les panneaux d'informations. Il est interdit au public : - de pénétrer dans les locaux de service – d'introduire des armes, des objets ou des produits dangereux – d'utiliser des postes de radio ou des instruments sonores – de donner ou de jeter de la nourriture aux animaux – de jeter des cailloux aux animaux – de marcher pieds nus – de jeter des papiers ou autre détritiques dans les enclos et les allées, il y a des poubelles le long du parcours – de fumer – de cueillir des fleurs ou de casser les branches des arbres. L'accès d'animaux appartenant au public est interdit. La non observation de ce règlement engagerait la seule responsabilité du visiteur imprudent.